

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2026 - 2027

## COURS HEBDOMADAIRES

Formulaire à remplir et à envoyer (ou déposer) avec les pièces demandées à l'accueil de l'ÉSACM, 25 rue Kessler, 63000 Clermont-Ferrand.

Nom et prénom.....  
Date de naissance.....  
Catégorie professionnelle.....  
Adresse.....  
Code postal / Ville.....  
Téléphone.....  
Courriel (les informations concernant les cours sont transmises par courriel)

Vous souhaitez vous inscrire au cours : (1 seul cours au choix)

TARIFS :

### DESSIN D'APRÈS MODÈLE

lundi, 18h - 21h

### AUTOUR DU DESSIN

mercredi, 18h - 21h

### APPROCHE TECHNIQUE ET EXPRESSIVE DU DESSIN

jeudi, 18h - 21h

### PEINTURE : LA COULEUR

mardi, 18h - 21h

samedi, 9h - 12h

### DESSIN EXPÉRIMENTAL D'APRÈS MODÈLE

vendredi, 18h - 21h

- Résident-es métropole : 225€/an  
(tarif réduit\* : 45€/an)  
- Résident-es hors métropole : 385€/an  
(tarif réduit\* : 185€/an)

\*allocataires du RSA, FNS et autres minima sociaux, demandeur-euses d'emploi, étudiant-es boursier-es, personnes ne disposant d'aucun revenu, jeunes de 15 à 25 ans, prime d'activité.

Montant à régler après le tirage au sort.

### PIÈCES À FOURNIR AU DÉPÔT DU DOSSIER

- Le présent formulaire rempli
- Une photo d'identité
- Une attestation d'assurance (responsabilité civile)

### PIÈCES À FOURNIR SI VOUS ÊTES TIRÉ-E AU SORT

- Règlement par CB ou chèque à l'ordre du Trésor Public
- Justificatif tarif réduit (justificatif de domicile, feuille d'imposition, attestation Pôle emploi, attestation de bourses du CROUS, etc)
- Un chèque de caution de 7€ (uniquement pour les élèves du cours de peinture du samedi, car un badge d'accès leur sera délivré)

### Sélection 2026-2027 par tirage au sort

Tout dossier incomplet sera refusé.  
Une fois le tirage effectué, le vendredi 3 juillet 2026, vous recevrez une confirmation par courriel. Vous disposerez alors de 15 jours pour procéder au règlement (du vendredi 3 au vendredi 17 juillet 2026).  
Votre inscription a valeur d'engagement pour l'année. En cas de départ en cours d'année, l'inscription ne sera pas remboursée. Pendant le premier mois, vous avez cependant la possibilité d'obtenir un remboursement si le cours ne correspond pas à vos attentes.  
Il n'est possible de déposer qu'un seul dossier d'inscription par personne, pour un seul cours.  
Consultez le [règlement intérieur ici](#).

### Pour les mineur-es

- Le·la responsable légal de la personne mineure inscrite l'autorise à suivre les cours, stages et ateliers de l'ÉSACM, ainsi qu'à participer aux sorties éventuellement organisées à l'extérieur du site.
- Si l'inscription concerne le cours de dessin d'après modèle vivant, le responsable légal de la personne mineure inscrite l'autorise à suivre les cours en présence de modèles nu-es.

### Droits à l'image

- Des photos peuvent être prises dans le cadre de ces activités. Vous autorisez que ces images soient utilisées ponctuellement pour la communication de l'ÉSACM.

Date de dépôt du dossier :

Signature :

LOI «INFORMATIQUE ET LIBERTÉS» : Les informations recueillies sur ce formulaire sont collectées dans le but d'assurer la gestion administrative des inscriptions aux cours publics, ainsi que la promotion des activités de l'ÉSACM. Pour toute information, vous pouvez écrire à [esa@esacm.fr](mailto:esa@esacm.fr).

ÉCOLE  
SUPÉRIEURE  
D'ART  
DE CLERMONT  
MÉTROPOLE

25, RUE KESSLER  
63000  
CLERMONT-FERRAND  
04 73 17 36 10  
[WWW.ESACM.FR](http://WWW.ESACM.FR)

Soutenu par

MINISTÈRE  
DE LA CULTURE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

+ clermont  
auvergne  
métropole

La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

VILLE DE  
CLERMONT  
FERRAND

MICHELIN  
FONDATION  
D'ENTREPRISE